

Réf: Dossier 264120

Avis de constitution

SOCIETE « COLLEGE PRIVE SECONDAIRES LES COCCINELLES »

Siège ABIDJAN ABOBO SAGBE A PROXIMITE DE LA
PHARMACIE DIVINE, Lot 3578, Ilot 364, Lot 3578, Ilot 364

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/10/2023, et enregistrés au CEPICI le 11/11/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « COLLEGE PRIVE SECONDAIRES
LES COCCINELLES »

Objet : ENSEIGNEMENT SECONDAIRE.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (50,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN ABOBO SAGBE A PROXIMITE DE LA
PHARMACIE DIVINE, Lot 3578, Ilot 364, Lot 3578, Ilot 364

Dirigeant(s) M SANOGO OUMAR (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-12708 du 24/11/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°83155/GTCA/RC/2023 du 24/11/2023

